

NOMINATION

Madame Bénédicte Fauvarque-Cosson, nouvelle administratrice générale du Cnam

Sur proposition de Madame Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Président de la République a nommé, par décret en date du lundi 29 août, Madame Bénédicte Fauvarque-Cosson, administratrice générale du Conservatoire national des arts et métiers. Cette nomination prendra effet à partir du 5 septembre. Actuellement conseillère du Garde des Sceaux en charge des États généraux de la justice, Madame Fauvarque-Cosson est agrégée de droit privé et de sciences criminelles. Elle a été professeure des universités de 1995 à 2018. Elle est conseillère d'État depuis 2018.

Cette nomination intervient au terme d'un processus indépendant qui a débuté en mars dernier. Conformément aux statuts du Cnam, une commission ad hoc avait été mise en place par le conseil d'administration de l'établissement pour organiser le recrutement du futur administrateur général. Cette commission, présidée par Monsieur Franck Loureiro, alors secrétaire général adjoint de la fédération des Sgen-CFDT, et composée de 16 membres (8 internes, 8 externes), a sélectionné les candidats. Au terme de ses auditions, elle a soumis aux instances du Cnam une liste de trois noms en classant en premier Madame Fauvarque-Cosson. Le conseil scientifique et le conseil des formations de l'établissement, réunis en assemblée commune, ont rendu un avis positif à cette proposition. Le 7 juillet 2022, le conseil d'administration du Cnam a validé à l'unanimité des suffrages exprimés ce classement et a transmis la liste des noms proposés au ministère de tutelle.

Saluant la nomination de la nouvelle administratrice générale du Cnam, Stéphane Israël, président du conseil d'administration du Cnam, a déclaré : « Au nom du Cnam, je me réjouis de la nomination par le Président de la République de Bénédicte Fauvarque-Cosson. Sa candidature a suscité l'enthousiasme de la commission indépendante mise en place par le conseil d'administration de l'établissement. Avec toute la communauté Cnam, je forme pour Bénédicte Fauvarque-Cosson tous mes vœux de succès à la tête de cette formidable institution de la République qu'est notre Conservatoire ».

À travers ses trois missions fondamentales, la recherche, la diffusion de la culture scientifique et la formation tout au long de la vie, le Cnam a pour ambition d'être au service de tous les territoires et de tous les publics pour que chacune et chacun puisse monter en compétences, réaliser ses projets professionnels et gagner en employabilité. Plus que jamais, la transmission du savoir et des compétences constitue une réponse majeure aux enjeux de notre société.

À l'occasion de sa nomination, Bénédicte Fauvarque-Cosson a déclaré : « C'est un honneur pour moi de devenir l'administratrice générale de ce grand établissement qu'est le Cnam. Dans un contexte de mutation profonde de la formation professionnelle et de la recherche, je m'appuierai sur toutes les équipes afin que le Cnam continue à accomplir pleinement ses missions, poursuive ses transformations et accroisse son rayonnement ».

[Téléchargez le communiqué de presse de Nomination de Benedicte Fauvarque-Cosson](#)





31 août 2022



Emma Hervé
01 40 27 24 44
06 08 03 09 35